



COMMUNE D'AUSSONNE

Envoyé en préfecture le 12/04/2021

Reçu en préfecture le 12/04/2021

Affiché le 12/04/2021

ID : 031-213100324-20210412-DEL_38_2021-DE



EXTRAIT N° 38/2021 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 23 Votants : 28 Procurations : 05

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille vingt et un, le dix avril à dix heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Halle aux Sports Pierre Denis - Place Jean Jaurès - conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 03 avril 2021.

PRÉSENTS : Mmes et MM. ARNAL, AUGOT, BAKER, BEUILLÉ, BONNAFE, CAIRE, CAMBOULIVES, DEJUNIAT-BERNARDINI, DELHOLME, GUZOU, JOUSSEAUME, LABORIE, LAJAT, LAURENS, LEFEVRE, LLOUBERES, MAIRAVILLE, MONTAGUD, MONTEGUT, PILON, PREVOST, VIGNEAU, VIGNERES.

PROCURATIONS

M. BERNES	à	Mme LLOUBERES
M. SAFON	à	M. PILON
M. BERNARDINI	à	Mme DEJUNIAT-BERNARDINI
Mme BELABBAS	à	M. AUGOT
M. ZAMBONI	à	M. JOUSSEAUME

ABSENTE : Mme AGUERRE.

SECRETAIRE : Mme MAIRAVILLE a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : FINANCES - Affectation du Résultat 2020

Constatant que le compte administratif de l'exercice 2020 présente les résultats suivants,

	RESULTAT Compte Admi. 2019	VIREMENT A LA S.INVEST	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RÉSULTAT
INVEST.	345 703.91 €		389 761.47 €	373 681.48 € 41 880.00 €		735 465.38 €
FONCT.	1 404 048.21 €	404 048.21 €	809 972.19 €			1 809 972.19 €

Considérant que seul le résultat de fonctionnement doit faire l'objet d'une délibération d'affectation du résultat et qu'il doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement ;

Vu l'avis de la commission des finances du 30 mars 2021,

Envoyé en préfecture le 12/04/2021

Reçu en préfecture le 12/04/2021

Affiché le 12/04/2021

ID : 031-213100324-20210412-DEL_38_2021-DE



APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :

Voix Pour : 28

Voix Contre : 0

Abstention : 0

➤ d'affecter le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2020 :	1 809 972.19 €
Affectation à la couverture de l'autofinancement :	400 000.00 €

Solde disponible affecté comme suit :

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement :	1 409 972.19 €
Total affecté au 1068 :	400 000.00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 12 avril 2021

Le Maire,

Michel BEUILLE

